



Section de Meurthe et Moselle

## DECLARATION LIMINAIRE CDAS du 26 JUIN 2014

Monsieur le Président,

Après de nombreuses tergiversations indépendantes de votre volonté et suite à de nombreuses interventions des représentants du personnel, vous avez écrit à M. le Sous Directeur en charge des politiques sociales afin de résoudre le problème récurrent de la survie du restaurant administratif de Longwy. Nous ne pouvons que remercier les acteurs de l'association de ce restaurant et de l'action sociale qui ont essayé à plusieurs reprises de rétablir de bonnes prestations afin que les agents puissent se restaurer dans de bonnes conditions sur le site de Longwy.

A ce jour et depuis quelques mois, les agents de Longwy se débrouillent seuls pour se restaurer sans que la DDFIP 54 s'en intéresse. Quant à l'obtention des titres-restaurant, l'administration prétextant les investissements conséquents à hauteur de 12 000 € pour l'achat de matériels conformes, nous répond que la centrale n'a pas l'intention d'attribuer des titres-restaurant aux agents de Longwy.

Après de nombreuses interventions et démarches des services de la délégation de l'action sociale du département, aucune convention digne de ce nom avec un restaurateur privé n'a pu être trouvée. Au vu des difficultés rencontrées, les représentants de Solidaires Finances exigent l'attribution de titres-restaurant pour tous les agents du CFP de Longwy.

D'ailleurs, une intervention des représentants de Solidaires Finances sera faite au groupe de travail national qui a lieu ce jour, sur la restauration collective.

De plus, nous n'hésiterons pas à enfoncer le clou lors du CNAS qui se tiendra le 3 juillet 2014. En effet, nous expliquerons à Mme FEJOZ, Présidente du Comité national d'action sociale, s'il le faut, l'historique, ô combien tumultueux, mais surtout déprimant pour les agents du site qui ont vu se dégrader leurs conditions d'accès à la restauration collective. Nous lui dirons que suite à la fusion de nos deux administrations, de nombreux experts «Ami-Ami» ont recommandé de réduire de façon considérable (30 m<sup>2</sup>), la surface d'occupation et n'ont pas respecté les normes élémentaires sur le plan sanitaire et de l'hygiène permettant l'utilisation de ce restaurant. En effet, deux bouches d'écoulement des eaux usées se situent actuellement sous les tables où les agents essayent de se restaurer ce qui a échappé aux experts de surface qui, il y a plus de trois ans, réformaient à la louche et non à la loupe.

Aujourd'hui, le poste de l'agent Berkani est maintenu grâce à l'intervention des représentants de Solidaires Finances qui exigent donc que cet endroit soit un coin repas conforme sur le plan de l'hygiène et sanitaire et que tous les agents se voient définitivement attribués les titres-restaurant.

Il est vrai qu'à force de faire des erreurs, on est toujours sûr de réussir dans l'excellence...où surtout dans la médiocrité !!!

Quant aux péripéties vécues par les collègues de la délégation des services sociaux avant, pendant et après le déménagement, nous en parlerons en séance plénière.

Par ailleurs, nous sommes aussi étonnés que l'information concernant un petit problème de dalles de béton dans le sous-sol du bâtiment le Chalnot, ne vous a pas été communiquée. Nous espérons cette fois-ci que nos experts verront le problème à la loupe et non à la louche. Selon les informations communiquées, une partie du parking souterrain sera condamnée pendant une année pour expertise.

Force est de constater que lorsque les experts s'en mêlent les agents de Longwy crèvent la «dalle» et que, sur le site du Chalnot, la délégation des services sociaux, les collègues de la DIRCOFI et des Douanes n'ont pas fini de casser la «dalle» !



Section de Meurthe et Moselle

## COMPTE-RENDU DU CDAS du 26 JUIN 2014

Suite à notre liminaire, Monsieur CLAUDON nous explique en long, en large l'historique des dysfonctionnements du restaurant administratif de Longwy.

Monsieur TOULET, président du CDAS, a écrit à M. le Sous Directeur en charge des politiques sociales afin de proposer une convention avec un restaurant scolaire local, avec attribution de titres restaurants pendant les périodes de fermetures dudit restaurant aux seuls agents utilisateurs de ce système de restauration. De plus, il est envisagé de créer un coin repas répondant aux critères de l'administration.

SOLIDAIRES FINANCES exigera l'attribution des titres restaurant à tous les agents du site.

Délégation des services sociaux : le Chalnot ou la maison du bonheur ... « Gaston y'a le téléphone qui son mais y'a jamais personne qui y répond ». En effet à ce jour, nos collègues de la délégation sont aux abonnés absents.

Dans la mesure où la délégation ne peut être rattachée à aucune structure « accueillante » (Douanes ou Dircofi), elle ne bénéficie donc pas des moyens techniques élémentaires à son fonctionnement (téléphone, fax, autocom, machine à affranchir, interphone ...) et cerise sur le gâteau, n'a pas droit à l'entretien de ses locaux. Bienvenue à « la Maison du Bonheur ».

Malgré de nombreuses interventions à la Centrale, rien ne bouge ...

Suite à cet immobilisme volontaire de la Centrale et des Directeurs concernés, les représentants de SOLIDAIRES FINANCES, CFDT FINANCES et CGT FINANCES présenteront en lecture une motion intersyndicale au Comité National de l'Action Sociale (CNAS) du 3 juillet prochain.

« Le monde appartient aux optimistes, les pessimistes ne sont que des spectateurs » de François GUIZOT.

Sortie Europa park : 172 personnes ont profité de cette belle journée.

Restauration : projet de mutualisation des restaurants administratifs des finances. Un appel d'offres a été lancé pour le restaurant de la rue des Ponts. Le président de l'Association nouvellement nommé Monsieur ROUSSEAU signera une nouvelle convention avec le candidat retenu, elle sera effective à compter du 1er novembre prochain.

Lors de leur stage national sur la restauration, il a été mentionné aux délégués qu'ils devaient consacrer 70% de leur temps à la restauration. Quid des 30% restant dévolus aux menues tâches de l'Action Sociale ? On croit rêver ... encore une idée des experts du tout-terrain ...

La déléguée des Service Sociaux, Madame Nicole MARC, a bien ressenti le « ras le bol » de l'ensemble des délégués lors de cette formation. Il y aurait une recrudescence des arrêts de maladie ...

Pour clôturer la séance, une délégation des représentants des personnels est allée constater de visu les fissures grandissantes et inquiétantes du parking souterrain de l'immeuble le Chalnot. Nous avons regretté que l'expertise relevant ces risques n'ait pas été communiquée aux Organisations Syndicales. En tous cas, nous pouvons certifier que la partie du parking concernée sera condamnée, étayée tous les 50 cm et ce, sur une longueur de 15 mètres.

Groupe de Travail le 11/09. Prochaine séance plénière du CDAS est fixée au 2 Octobre 2014, étage 3 du Chalnot en espérant que l'immeuble soit toujours debout.

« La rétention de l'information est une forme de constipation du savoir » Téophraste RENAUDOT